

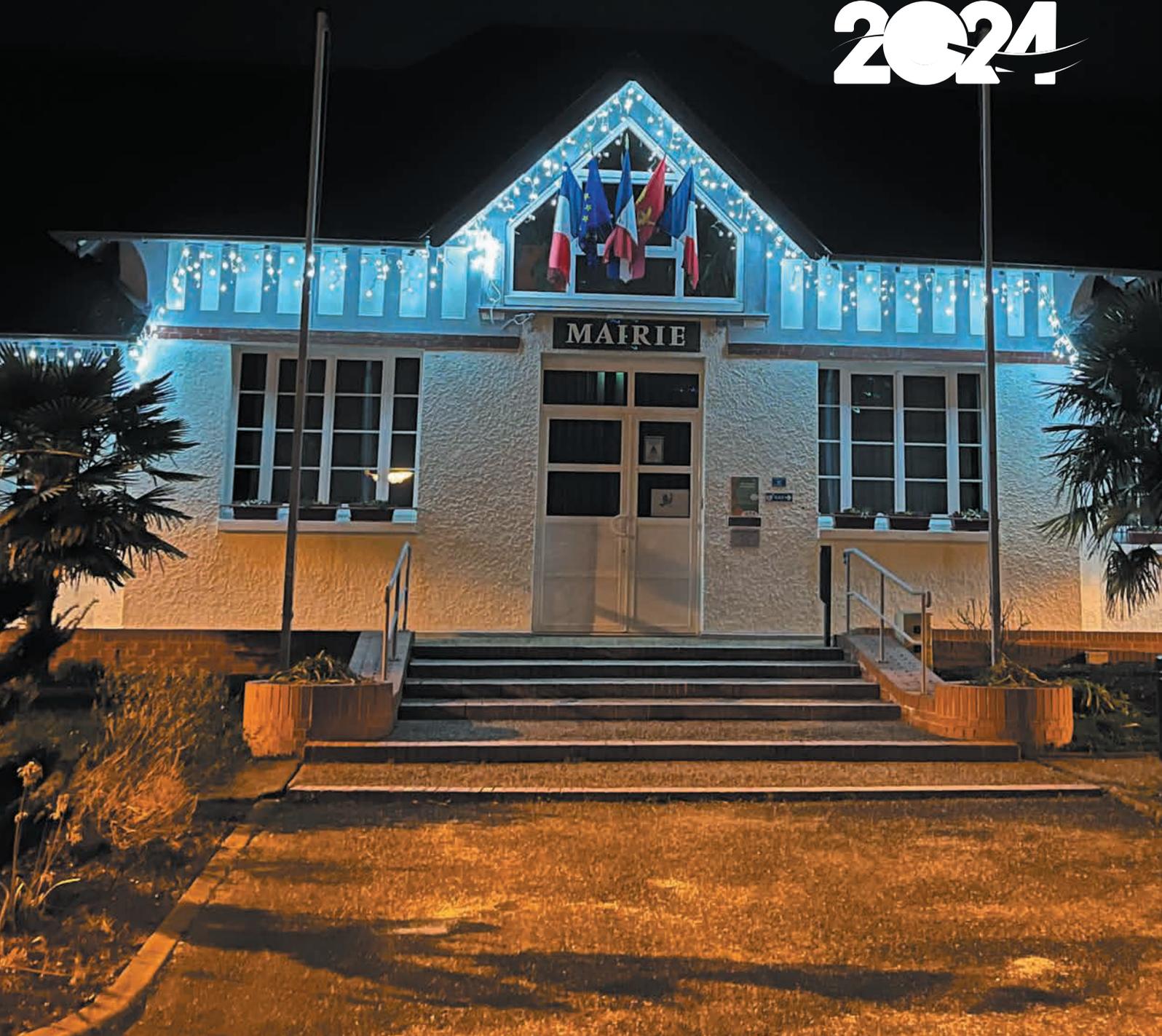
L'essentiel
Houppesville

Janvier 2024

n°40

www.houppesville.fr

Bonne Année
2024



Agenda de vos manifestations

Cinéma

31 janvier
14 février
13 mars
17 avril
15 mai
19 juin
10 juillet

11 février
**Opération
« Vide ta chambre »**
(Association des Parents
d'Élèves de Houpeville)

15 février
Thé dansant
(Amicale des Anciens)

17 février
Soirée Théâtre
(Le Tarot Houpevillais)

15-16-17 mars
**Vente – Échanges
de printemps**
(Familles Houpevillaises)

23 mars
Dictée houpevillaise
APEH - Municipalité

7 avril (8h à 17h)
Vide grenier (Entrée 1€)
Salle des sports André Martin
(Téléthon)

14 avril
Repas des Aînés
Salle du Vivier
(Municipalité)

18 avril
Thé dansant
Salle du Vivier
(Amicale des Anciens)

20 avril
Apéro contes
Salle du Vivier
(Cric et Crac)

31 mai au 2 juin
Fête de la Gym
Salle des sports André Martin
(Gym +)

9 juin
Élections européennes

14 et 15 juin
Spectacles R.D.L.H.
Salle du Vivier

21 juin
Fête de la musique
Place du Vivier
(École de musique)

29 juin
Boum
Salle du Vivier (CMJ/APEH)

30 juin
Foire à tout
(Familles Houpevillaises)

14 juillet
Fête Nationale
Matin : Commémoration
Après-midi et soirée :
Animation/buvette
et petite restauration
Bal populaire et feu d'artifice

Toute l'actualité communale en temps réel : <http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Philippe VAUCHEL, Emmanuel RIVALAN,
Christelle LECOURTOIS, Angélique BOUCHER, Odile LATZ et Xavier FALCONI
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29
Tirage : 1250 exemplaires - Bulletin réalisé en papier recyclé
Distribution assurée par les élus municipaux

Édito



Chères Houpevillaises,
Chers Houpevillais,

À vous tous et toutes, je souhaite que cette nouvelle année vous soit heureuse, douce et enthousiasmante, riche d'épanouissements personnels, professionnels et familiaux. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, en particulier pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine, ou les difficultés...

Se sentir bien dans sa commune, s'y sentir en sécurité, constitue la première de nos libertés. Aussi, dans un souci de prévention, la commune s'organise et ce, depuis quelques années déjà. Les caméras permettent ainsi de retrouver des auteurs d'incivilités qui se traduisent le plus souvent par des dégradations que nous déplorons.

L'éducation de nos enfants représente une priorité de notre action. Je fais de l'entretien et de la rénovation de nos écoles, de ce patrimoine communal, un sujet majeur, car les conditions d'apprentissage constituent une partie de la réussite scolaire. De fait, l'isolation et la rénovation de certaines salles de classe ont été refaites, ainsi que le revêtement du préau.

Les mois qui viennent devraient nous permettre de couper différents rubans, en principe au mois de mai prochain, pour l'inauguration du nouveau stade de football rénové, et pour l'accès en enrobé et la couverture du terrain de pétanque.

Même si notre territoire municipal est déjà couvert d'environ 1400ha de forêt accueillant près de 1 300 000 visiteurs par an, nous restons très attachés au respect de l'environnement. C'est pourquoi nous avons veillé à replanter des arbres, sur le côté de l'école élémentaire et devant la garderie. Pour revégétaliser les espaces, nous avons également planté un verger.

En collaboration avec les équipes enseignantes, les représentants des parents, les élèves, le personnel communal, et les élus, un projet de végétalisation de nos cours d'écoles devrait voir sa réalisation effective pendant les vacances scolaires d'été 2024. Nous profiterons de ce projet pour intégrer la construction d'un préau pour l'école maternelle. Une réunion publique d'information est programmée à la salle du Vivier le vendredi 24 mai à 18h.

En lieu et place de l'ancienne résidence pour personnes âgées, LOGEAL travaille sur un nouveau projet en résidence privée fermée qui n'aura aucun accès par le parking du centre commercial. Ce terrain constructible se situant en zone UAC, aucune construction ne pourra dépasser la hauteur de 11 mètres, comparable à la hauteur d'une construction individuelle.

Un Plan Pluriannuel d'Investissement, pour la durée du mandat a déjà permis la réfection de certaines rues. En 2024, dès le mois de février, des travaux d'assainissement et de restauration de l'enrobé auront lieu rue des Forrières, rue des Lauriers, rue du Hameau. La rue Guy de Maupassant sera également rénovée. En 2025, la réfection de la voirie est prévue à la résidence de l'Orée du Bois.

Répondant au dynamisme de nos associations, nous nous employons à renforcer nos infrastructures propices au développement du sport, de la culture et de la vie sociale. Ainsi, après la salle du Vivier et les vestiaires du football, nous allons rénover entièrement la salle des sports qui présente de sérieux problèmes d'isolation. Pour répondre à la demande des utilisateurs, nous en profiterons pour créer un espace supplémentaire de 300 m².

Par ailleurs, la construction d'une nouvelle bibliothèque reste d'actualité ; elle sera située derrière la mairie, en remplacement du bâtiment en préfabriqué qui, en raison de sa vétusté, ne peut pas être réhabilité. L'école de musique, quant à elle, bénéficiera de travaux d'aménagement.

Je vous souhaite une bonne réussite dans nos projets municipaux, qui n'ont d'autres buts que ceux de contribuer au bien vivre ensemble !

Je vous souhaite une excellente année 2024 !

Chaleureusement,
Votre Maire
Monique BOURGET

SOMMAIRE

Agenda des manifestations	p.2
Actualités municipales	p.4
Vie locale & manifestations	p.6
Travaux	p.8
Sport, Culture & Vie associative	p.10
Vie scolaire, Jeunesse	p.15
Urbanisme, Environnement & Cadre de vie	p.16
Actualités d'hiver	p.21
Etat-civil	p.24

Actualités Municipales

MÉDAILLES DU TRAVAIL

***Echelon argent : 20 ans – Echelon vermeil : 30 ans
Echelon or : 35 ans**

Lors d'une cérémonie organisée le 11 novembre, à la salle du Vivier, Madame le Maire, accompagnée de nombreux élus et des membres du Conseil Municipal des Jeunes a remis la médaille du travail à Mme Gwenaëlle LEBARGY - échelon argent et M. Fabrice HEBERT - échelon argent (excusé), M. Jean-Marc ROBERT - échelon vermeil, ainsi qu'à Mme Nathalie DUVAL - échelon or, Mme Laure CHEVRIER - échelon or (excusée), et M. Christophe AMPTIL - échelon or (excusé).

Monique BOURGET a rappelé que la médaille du travail, créée en 1948, pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée, symbolise en outre la valeur sociale, culturelle et morale du travail. Ce travail constitue une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyens.



HOMMAGE À MAURICE MAILLARD

Maurice MAILLARD nous a quittés le 25 novembre dernier, dans sa 81^{ème} année. Conseiller municipal depuis 2017, Maurice a beaucoup œuvré pour notre commune, notamment en tant que président de l'Association des anciens. Nous lui devons, entre autres, la mise en place des séances de cinéma le mercredi dans la salle du Vivier. Faisant preuve de beaucoup d'humour, il était un homme de conviction profonde, dont les qualités et la droiture étaient reconnues de tous et de toutes.



PRIX DU FLEURISSEMENT DES JARDINS

C'est avec grand plaisir que Monique Bourget, Maire, entourée de nombreux membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, a mis à l'honneur tous ceux et toutes celles qui contribuent à faire de notre ville une commune où il fait bon vivre, marquant ainsi un témoignage de reconnaissance à tous ces « citoyens jardiniers ». Profitant des circonstances ainsi offertes, Madame le Maire a salué le remarquable travail réalisé par les agents municipaux, qui contribuent à embellir notre commune, donnant ainsi des couleurs à nos rues.



FLEURISSONS
la SEINE-MARITIME

Le Prix d'Honneur
est décerné à la commune de

HOUPEVILLE

2023

Rouen,
le 25 novembre 2023
Le Président du Département

Bertrand BELLANGER

76
SEINE-MARITIME



HOUPEVILLE REÇOIT LE PRIX D'HONNEUR DU FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La commune s'est vue décerner le prix d'honneur du fleurissement de la ville, lors d'une remise officielle à l'hôtel du département le 20 novembre dernier, en compagnie de Guillaume COUTEY, Conseiller départemental. Madame le Maire, excusée car retenue sur une autre manifestation, était représentée par Rose-Marie DUBOIS et Françoise NEE, Conseillères municipales.



OCTOBRE ROSE : REMISE D'UN CHÈQUE AU DOCTEUR BENHAMMOUDA

C'est le 20 novembre que Madame le Maire, accompagnée de nombreux élus, dont Véronique DESCHAMPS, adjointe au CCAS, Françoise NEE et Rose-Marie DUBOIS, conseillères municipales, du nouveau conseil municipal des jeunes, de nombreux élus, et quelques parents, réunis pour la circonstance, ont remis au Docteur BENHAMMOUDA un chèque d'un montant de 1 615€, issus de 1 365€ obtenus grâce à la recette des randonnées, et des gains fournis par les actions du Conseil Municipal des Jeunes, à raison de 250€. Nous remercions chaleureusement tous et toutes ces contributeurs.

C'est avec cet habituel plaisir que le Docteur BENHAMMOUDA a évoqué ce à quoi étaient destinées les aides récoltées dans le cadre de la campagne « Octobre rose » : aide financière aux personnes, recherche fondamentale, recherche clinique, subventions aux services de cancérologie. Si ce sont malheureusement 61000 nouveaux cas de cancer qui sont décelés, ce sont hélas 12000 décès qui surviennent encore par an.

Néanmoins, pour terminer sur une note plus optimiste, le Docteur BENHAMMOUDA a précisé que si la mortalité due au cancer du sein diminue, pour ce faire, la prévention reste très importante !



Vie locale & manifestations



CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA SALLE DU VIVIER

Ce samedi 13 janvier, entourée de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, Madame le Maire a présenté ses vœux à nos concitoyens, en présence de M. Gérard LESEUL, Député, de M. Guillaume COUTEY, Conseiller départemental, et de quelques Maires, venus en voisins. L'occasion pour Madame le Maire, de remercier les pompiers, les gendarmes et Thimothée LEFEBVRE de l'ONF, ainsi que M. Duhamel, Principal du collège du Houlmé et les enseignants des écoles. Monique BOURGET en profita pour saluer le travail fourni par les élus de notre commune et celui des employés municipaux. Elle releva le dynamisme des associations et évoqua les projets en cours et à venir. Après avoir bien évidemment souhaité une excellente année 2024 à l'auditoire venu nombreux, M. le Conseiller départemental et M. le Député se sont, l'un après l'autre, adressés à la salle. A l'issue, l'assistance fut invitée à un moment fort convivial autour du verre de l'amitié qui a permis des échanges plus informels dans une ambiance très sympathique.





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France », aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Ce matin 5 décembre, après qu'une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, Gérard DUVAL, Président de l'association des Anciens Combattants a rendu hommage à tous ceux et toutes celles qui sont morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le message de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, fut lu par Philippe VAUCHEL, Maire-adjoint, remplaçant Madame le Maire, excusée.

Une minute de silence fut observée par les élus, par les portedrapeaux, les anciens combattants et par les personnes présentes à cette manifestation républicaine qui rend hommage aux « morts pour la France » depuis 20 ans.



LES COLIS DE NOËL

Ce mardi 19 décembre, salle des associations, Madame le Maire, entourée de Véronique DESCHAMPS, adjointe aux affaires sociales, de Rose-Marie DUBOIS et de Françoise NÉE, toutes deux conseillères municipales, ont accueilli 420 Houpevillaises et Houpevillais, pour leur remettre le colis de Noël et partager ainsi un moment de convivialité.



Travaux

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE A TROUVÉ SON EMPLACEMENT DÉFINITIF...

Le projet de la future bibliothèque a été inscrit au budget primitif de 2023. Elle sera construite derrière la mairie à la place du bâtiment préfabriqué qui a fait l'objet d'un diagnostic révélant la présence d'amiante et de plomb. Le souhait de la commune est de maintenir le parc de jeux destinés aux plus jeunes.

Après de nombreux freins dus aux retards pris par les reports d'autres projets, nous procéderons à l'instruction du dossier nécessaire à la consultation de la maîtrise d'œuvre,

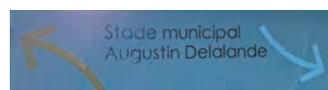
en collaboration avec les services du Département, qui eux-aussi, ont connu quelques perturbations avec le service Seine-Maritime Attractivités qui se tourne maintenant exclusivement vers des projets touristiques.

Et voilà du pain sur la planche ! Les nécessaires démarches administratives obligatoires en amont, devraient permettre de voir le projet sortir de terre pour le début de l'année 2025.



VESTIAIRES

LE STADE DE FOOT... C'EST POUR BIENTÔT !



L'intervention des différentes entreprises est maintenant terminée pour les vestiaires et le club-house. L'aménagement intérieur du Club-House est achevé comme le montre la photographie ci-dessous. En ce qui concerne les terrains, le remplacement de l'éclairage est programmé et en attente de livraison. La mise en place des mains courantes devrait être opérée dans les meilleurs délais.

Différentes réunions de suivi ont permis de valider les travaux. Une livraison prochaine devrait avoir lieu et la date de réception reste à fixer en fonction des agendas des financeurs.



CLUB HOUSE

COUVERTURE DU TERRAIN DE PÉTANQUE

Où en sommes-nous ?

Le projet de couverture d'un des deux terrains, lancé la précédente année, devrait voir sa réalisation courant 2024. L'architecte a bien été retenu et le permis de construire a été accepté. Un cabinet d'étude spécialisé structure n'a remis ses conclusions qu'au début du mois de décembre dernier.

Si préalablement, les services techniques de la commune ont préparé l'aménagement du futur terrain, les documents de la phase-projet sont en cours d'élaboration ; ceci permettra la consultation des entreprises.



LE NOUVEAU COLUMBARIUM



DES TRAVAUX PRÉVUS POUR LA SACRISTIE



Comme certains d'entre vous l'auront constaté, des fissures importantes sont apparues sur la sacristie, qui ont nécessité la pose d'étais par une entreprise spécialisée. Les travaux de renforcement sont programmés pour 2024.

ET LA SALLE DES SPORTS ?...

Tout un chacun a pu constater le mauvais état général de notre salle des sports, tant du point de vue de l'étanchéité qu'au niveau de la consommation énergétique. C'est pourquoi le conseil municipal a été contraint d'inscrire sa réhabilitation au budget primitif de 2023. Une première réunion avec les associations utilisatrices de la salle s'est déroulée en mai dernier, qui a permis de déterminer les souhaits de chacune d'elles, en présence de l'architecte. L'audit énergétique préalable a été effectué, qui a soulevé de nombreux problèmes liés au chauffage, à une mauvaise isolation des murs, et une étanchéité très aléatoire des ouvrants. La pose de panneaux photovoltaïques est à l'étude...

Par ricochet, nous devons bien penser que pendant la période des travaux (année scolaire 2024-2025), l'utilisation de la salle des sports sera impossible.

Les enjeux sont multiples pour la collectivité (habitants/usagers des clubs & associations et élus) :

- La volonté, pour la commune d'Houpeville, de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux actuels en s'engageant dans un projet global de rénovation énergétique de la salle des sports André Martin avec la mise en place d'une démarche liée au développement durable pour améliorer la thermique et les performances énergétiques du bâtiment ; le but étant d'atteindre, au travers d'un « bouquet » de travaux ciblés, un objectif performantiel ;
- La possibilité d'un agrandissement pour répondre aux besoins croissants des usagers ;
- Le souhait de mettre en place des panneaux photovoltaïques en toitures, toujours dans l'optique de s'inscrire dans une démarche environnementale approfondie, qui nécessitera toutefois une étude de la structure du bâtiment, afin de justifier de la charpente existante et de la descente de charges rapportées sur les fondations existantes ;
- Le traitement de l'étanchéité à l'eau du bâtiment, pour pallier les problèmes récurrents d'infiltrations, tant au niveau des couvertures en bac acier que de l'étanchéité de la toiture terrasse ;
- Le souhait d'améliorer l'aspect sécuritaire des lieux, tant au niveau de l'escalier de secours des gradins, qui permet un accès trop facile aux toitures à des personnes mal intentionnées, qu'au niveau de l'issue de secours de la salle de gymnastique qui donne dans le même espace résiduel que l'escalier de secours des gradins ;
- La mise en accessibilité des lieux, afin de répondre aux normes en vigueur, comprenant :
 - la mise aux normes de l'escalier existant (contraste visuel, nez de marches, etc.) ;
 - le traitement des issues de secours, au niveau des abords, à l'extérieur ;
 - la mise aux normes de locaux : vestiaires, sanitaires, douches, circulations, etc.
 - la mise aux normes des portes intérieures, dont les ouvrants ne présentent pas la largeur de passage requise, notamment au niveau de toutes les portes à deux vantaux ;
 - l'adaptation ou la création de locaux sanitaires adaptés (sanitaires/douches) ;
 - la mise en place de flash lumineux et d'alarmes sonores ;
 - la signalétique et le contraste visuel ;
- La mise en conformité des issues de secours ;
- La reprise des embellissements intérieurs, qui sera fonction des modifications potentielles apportées à l'intérieur des locaux, voire à l'organisation spatiale des lieux ;
- Le souhait d'améliorer l'accueil et le confort des usagers, tout en renforçant l'attractivité et l'offre déjà en place, au niveau de la pratique sportive et de loisirs.

Sport, Culture & Vie associative



UNE BELLE FRÉQUENTATION LORS DE LA VENTE-ÉCHANGE

Beau succès pour la vente échange bourse aux jouets organisée par l'association des Familles Houpevillaises, qui s'est tenue du 23 au 26 novembre 2023. Ce sont 153 déposants qui nous ont confié leurs vêtements d'automne/hiver, sports d'hiver et surtout jouets de Noël pour la vente qui a eu lieu le vendredi après-midi et le samedi.

Notre boutique éphémère a ainsi proposé près de 5000 articles de seconde main à des prix attractifs. De quoi faire plaisir aux petits et grands pour les fêtes de fin d'année et se faire plaisir !

Merci à tous nos déposants pour leur fidélité et la qualité des articles déposés et surtout un grand merci à tous nos bénévoles pour leur engagement et leur dévouement sur ces 4 journées d'évènement.

Prenez date pour notre prochaine vente sur le thème printemps/été et puériculture qui aura lieu du 14 au 17 mars 2024. Inscription le jeudi 22 février de 16h à 19h à la salle du Vivier puis par mail à l'adresse "venteechangefamhoupevillaises@gmail.com"

Suivez notre actualité sur notre page Facebook "Association des Familles Houpevillaises".

SÉJOUR EN LIMOUSIN DES RANDONNEURS DE L'ALH



Le 9 septembre 2023, cinq équipages de randonneurs houpevillais de l'ALH prenaient la route du Limousin. Destination : le village de Cussac situé au cœur du Parc Naturel Régional « Périgord-Limousin ». En une semaine, les randonneurs ont sillonné la région sous un soleil de plomb à raison d'une vingtaine de kilomètres par jour. Vu les conditions climatiques, nous avons apprécié les sorties en forêt où nous avons constaté la présence dominante du châtaignier, arbre emblématique de la contrée. Les cabanes (photo) de feuillardiers, ces bûcherons qui confectionnaient des lattes de châtaigniers indispensables à la production des barriques ponctuaient les parcours dans les bois et nous dispensaient leur fraîcheur bienfaisante au moment des pauses. Nous avons également suivi les traces des résistants des années 40 qui avaient transformé certains secteurs de la forêt en véritables camps retranchés. Nous avons consacré une demi-journée à la culture avec la visite de la gare de Limoges, chef d'œuvre d'Art Nouveau et classée « plus belle gare de France » ainsi qu'avec des démonstrations de fabrication aux « Ateliers Arquié » spécialisés dans la porcelaine de Limoges.

Après ce séjour au cœur de l'hexagone, RDV est pris à Bitche, dans les Vosges du Nord, à deux pas de la frontière allemande pour septembre 2024.



L'ALH A FÊTÉ SES 60 ANS



L'Amicale Laïque, aujourd'hui, aux yeux des Houpevillais, c'est le livre destiné aux adultes ou aux enfants qu'on emprunte à la bibliothèque, c'est le groupe de randonneurs réunis devant la mairie le jeudi matin pour une course locale d'une dizaine de kilomètres sous la conduite d'un animateur diplômé, c'est le groupe de « marcheurs nordiques » rassemblés le mardi matin pour un parcours sportif de 6,5 km en 1h30 en forêt, c'est la même marche nordique mais dans un parcours un peu plus exigeant le samedi matin sur trois sites différents en alternance, c'est aussi les randonnées dominicales tous les 15 jours dans un rayon de 20-30 km (parfois plus) et les deux séjours annuels de marche quelque part en France ; mais l'Amicale c'est aussi des concerts, des conférences, des journées cinéma-débat, des places de spectacles de musique, de danse, de théâtre, et c'est également maintenant le « Panier Houpevillais » qui vise à fournir à la population des aliments sains issus d'une agriculture locale vertueuse.

Voilà l'image de l'association que peuvent se forger les habitants de la commune à notre époque. Mais pour les Houpevillais installés plus précocement dans la commune, l'Amicale c'était, dans les années 75-80-90, un tourbillon dans lequel était entraînée la grande majorité des adolescents de la commune, une période qu'on pourrait qualifier de « flamboyante ». Imaginez seulement : entre 200 et 250 Houpevillais, pour la plupart adolescents, étaient inscrits aux activités proposées dans un village qui n'avait pas la taille actuelle. Des activités dont le spectre s'étendait de la musique sous toutes ses formes, aux activités physiques les plus variées en passant par la danse dans toutes ses variantes, le théâtre, le centre aéré, l'Exposition des Peintres Houpevillais, l'aéromodélisme, la spéléologie sans oublier la bibliothèque qui, partant de rien, commençait à mieux s'équiper au fil des années grâce aux efforts de ses bénévoles d'alors. Ce bouillonnement



s'accompagnait d'un véritable tsunami culturel : la Fête des Jeunes en juin permettait aux différentes sections de se produire en public. Son succès était tel qu'il fallait prévoir plusieurs représentations. L'ensemble orchestral de Haute Normandie était convoqué chaque année. Des instrumentistes de renommée internationale venaient nous faire apprécier leur immense talent. Nous avons également en mémoire d'autres grands moments festifs comme les Fêtes de Nuit. Les nombreux bénévoles, la plupart du temps, parents des enfants inscrits à l'ALH, ne ménageaient pas leur peine et tous les témoins de l'époque se rappelleront le dévouement sans bornes de François Tanguy courant d'une salle de cours à une autre, son imposant trousseau de clés à la main ! A la tête de l'association, Jean Pierre Dossier, au centre de la nébuleuse, toujours sur la brèche, veillait à la bonne marche des activités de l'ALH depuis son fief de l'École du Bon Vent.



Comme il a été dit plus haut, l'activité « randonnée-marche nordique » a connu en ce début de siècle, autour de Francis Vandeveld et de Thérèse Lecordier un développement remarquable avec la formation d'une solide équipe de quatre animateurs bénévoles diplômés. On a évoqué plus haut les multiples activités locales de la section. Mais la tentation de s'affranchir de l'environnement proche pour aller découvrir le vaste monde en marchant commença à se faire jour. C'est ainsi que la tradition des séjours de randonnée annuels d'une semaine vit le jour après une autre innovation : le séjour de randonnée de quatre jours du pont de l'Ascension. Le temps de l'hébergement en gîte fut l'époque héroïque des « pionniers ». Pour la restauration, le groupe fonctionnait en totale autonomie. Cette époque un peu rude a duré approximativement jusqu'aux années 2014-2016. Dans la période qui a suivi, les groupes ont été hébergés dans des structures hôtelières à vocation sportive qui assuraient aux participants un meilleur confort. Les randonneurs de l'ALH ont ainsi sillonné la France en participant à 20 séjours « rando » d'une semaine, nombre qui inclut l'aventure « raquettes » dans le Cantal. Le nombre des séjours du pont



de l'Ascension est identique, ce qui fait en cumulé un total respectable de 40 séjours ! Que tous les participants en soient remerciés chaleureusement.

Pour parler d'un autre secteur d'activité de l'Amicale, la gestion de la bibliothèque, il n'est pas besoin d'un long développement car les Houpevillais en sont les acteurs et les témoins directs. 9 bénévoles se partagent les nombreuses tâches liées à cette activité. Pour caractériser son évolution, on pourra retenir, qu'en 60 ans d'existence, partie d'une forme embryonnaire, la bibliothèque est arrivée à l'heure actuelle au top de ce que peut offrir ce type d'établissement avec révolution numérique et catalogue en ligne à la clé !

Les membres anciens et nouveaux de l'Association s'étaient donc donné RDV ce 12 novembre pour fêter la longue histoire houpevillaise de l'Amicale. Après le discours du président et quelques mots de Jean Pierre Dossier rappelant le passé « flamboyant » de l'Amicale, place fut laissée à l'apéritif puis au repas, servi par les membres de l'association. Une exposition, mise en place par Thérèse Lecordier, gardienne des archives, retraçait le riche passé de l'ALH. Dans le même temps, deux diaporamas tournaient en boucle : l'un montrait des photos, récentes et anciennes, et l'autre des séquences vidéos des séjours de randonnée. Au moment du dessert, le groupe Galaor prenait le relais en interprétant des pièces traditionnelles issues des différentes contrées de notre pays et faisait danser les invités dans des rondes du terroir au son du violon, de la vielle à roue et de l'accordéon ...





LE MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes organisait, ce dimanche 3 décembre, son traditionnel marché de Noël. Son Président Nicolas BENOIST avait demandé au Père Noël de venir faire un petit tour, avant sa grande tournée...

Si notre animateur James ELIOT a exercé ses talents d'animateur parmi les 22 exposants qui proposaient leurs produits, la traditionnelle vente de gâteaux et de boissons chaudes était organisée par les membres du Comité des Fêtes.

L'association AS.HO.HA.MY a géré la vente d'enveloppes et la distribution des lots. Un stand tenu par le conseil municipal des jeunes a été remarqué.

Que ces jeunes élus soient remerciés pour leur investissement !



UN WEEK-END TÉLÉTHON À HOUPPEVILLE AFMTELETHON

Si la semaine précédente, l'association du Tarot Houpevillais avait proposé un tournoi de tarot ouvert à tous, ce traditionnel week-end consacré au Téléthon a commencé par un "Goutéléthon" spécialement organisé par l'association AS.HO.HA.MY et l'association des parents d'élèves de Houpeville à l'intention des plus jeunes le vendredi 1^{er} décembre de 16h30 à 18h30 à la salle de sports. Des animations furent proposées et une vente de boissons et de gâteaux a permis à chacun de prendre un goûter. La présence de l'équipe pédagogique des écoles a été fort appréciée.

Dès 20 heures, ce même vendredi, ce sont 89 personnes qui poussèrent la porte de la salle du Vivier pour participer à une soirée dansante proposée par l'association AS.HO.HA.MY, avec la participation de la Municipalité qui offrirait l'apéritif. Comme à l'accoutumée, James ELIOT était aux commandes de l'animation, pour le plus grand plaisir de tous et de toutes...

Ainsi, Madame le Maire a-t-elle accueilli les convives, avant de donner la parole à Agnès LEVEQUE, Présidente de l'AS.HO.HA.MY et à Monique DE VRIES qui a remercié l'assistance, évoquant entre autres, les 200 projets développés par an au profit du Téléthon et rappelant le slogan en vigueur cette année : « MUSCLE TON TELETHON ».



AFMTELETHON MUSCLE TON TELETHON

DESCRIPTION

Le Téléthon permet d'accéder à la recherche sur les maladies neuromusculaires et d'aider les malades et leurs familles. Dans les villes et les villages, grâce aux animations Téléthon, le muscle sain est au service du muscle malade. Animations sportives ou jeux d'équipe, ateliers ensemble les animations du Téléthon 2023 !

MA VILLE EN MUSCLES !

- Village de sport reconfigurable sur le place du village
- Course relais entre association
- Village olympique avec 8 à la corde

Des plus simples (30m de ball) aux plus techniques (course en relais) : il y a plein de défis sportifs à imaginer pour petits et grands.

PAPILLES MUSCLES !

Des idées gastro-nutritionnelles «muscles» pour vos repas, buffets, ventes de gâteaux, smoothies et bar à jus, menus personnalisés et vitamines (ou à gélules), 1 entrée 7 dates : 1 60420 Borne, 1 60421 Borne, 1 60422 Borne... Estimation du poids et du jambon, atelier gâteau (concours de lever de couste), concert de caceroni... Tout est bon dans le Téléthon !

MUSCLE TON ENTREPRISE !

Le sport est souvent fédérateur au sein des entreprises : stand photos gratuits muscle ton, gymnastique, journée sans ascenseur (sauf urgents), parcours d'obstacles en fauteuil de bureau, cours de fitness, un jour en tenue de sport... Extrayez vos idées !

AUTRES IDEES EN VILLE :

- Tandem avec les muscles
- Course/Karaoke avec des chansons qui font passer du muscle (les Rocky)
- Vente d'objets muscle (instruments ou accessoires) (souvent pas en seconde main, des idées de sport à collecter...)
- Tous les instruments sportifs et jeux d'équipe (sur les réseaux, allez sur les muscles...)
- Page de collecte amener autour du thème du muscle, de la force du muscle...

LE DIGITAL RENFORCE LE TERRAIN

- Faites vivre vos animations muscles ton sur les réseaux sociaux avec le hashtag #Téléthon2023
- Et pour donner de la visibilité à votre animation via les supports d'information de l'AFM (Téléthon) (site internet, magazine, dossier de presse...), envoyez par mail un dossier de votre manifestation, vos coordonnées, le lieu, la date. Adresse mail : mobilisation@afm.fr

CONSEILS ET CONTACTS LOCALS

Contactez votre association AFMTELETHON locale pour connaître les conseils et contacts locaux.

agir.telethon.fr



UN BEAU SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Ce mercredi après-midi 20 décembre, à la salle du Vivier, le Comité des Fêtes a offert aux enfants de Houpeville un spectacle de Noël qui fut fort apprécié des petits comme des grands. Ainsi, les Savants Fous en ont-ils mis plein les yeux aux jeunes spectateurs, avant une distribution de chocolats offerts par la municipalité.



UN BONBON OU UN SORT !...

Le 31 octobre 2023, l'association des parents d'élèves de Houpeville a proposé une action pour Halloween. Une vingtaine d'enfants ont pu ainsi se faire maquiller puis prendre un petit goûter avant la traditionnelle marche dans la ville pour "un bonbon ou un sort".

L'APEH remercie tous les participants et les parents bénévoles.



MON BEAU SAPIN...

Le 29 novembre 2023 a eu lieu la remise des sapins proposés par l'association des parents d'élèves de Houpeville. Cette année, ce sont 105 sapins qui ont été vendus générant un bénéfice de plus de 700€, somme qui sera intégralement reversée aux coopératives des deux écoles.



AMICALE DES AÎNÉS

Cette année l'Amicale des Anciens de HOUPEVILLE a réalisé ses objectifs :

- Trois thés dansants gratuits pour ses adhérents (120 à 130 participants)
- Un repas dansant avec les membres du Conseil d'Administration comme serveurs en djellaba
- Un loto
- Un tournoi de pétanque avec l'assistance pour l'organisation de Guy CANN, président du club de pétanque, et d'Alain SAINTE FOI. Tous les participants les en remercient.
- Un voyage au Monténégro



VOYAGE AU MONTENEGRO

Samedi 14 Octobre, 35 Houpevillais se sont retrouvés dès 7h30 place du Vivier pour accéder au car qui les a conduits à Orly. Arrivés à l'aéroport, chacun a pu faire enregistrer ses bagages puis pique-niquer en attendant le décollage programmé à 14h20.

Dès l'atterrissage à Dubrovnik, chacun a récupéré ses valises toutes arrivées à bon port avant d'accéder au car qui nous attendait pour nous conduire à Bijela au Monténégro, de l'autre côté de la frontière. Chacun a déjà pu apprécier la conduite particulière des Monténégrins sur leurs routes étroites et sinueuses.

Accueil à l'hôtel CARINE BIJELA PARK par l'équipe FRAM avec petit pot de bienvenue et distribution des clés de chambre. L'hôtel est très bien situé en bordure du fjord mythique de Kotor.

Dès le lendemain, chacun a pu choisir ses excursions préférées, profiter des installations de l'hôtel, prendre un premier bain de mer...

Par petits groupes et en fonction de leurs choix, nos participants ont visité Dubrovnik, les Bouches du Kotor en bateau avec halte sur l'île de Notre Dame de Récif, de superbes villes (Cetinje, Tivat, Herceg Novi, Budva, Kotor, ...), le Nord du pays avec le canyon du Tara, différents monastères tel celui d'Ostrog, et le lac de Skadar.

A bord de l'avion de retour, notre doyen André BERTIN s'est vu remettre par une hôtesse, un diplôme de baptême de l'air signé par le commandant de bord (c'était en effet son premier grand voyage en avion).

Après récupération des bagages, retour en car vers Houpeville. Pendant le trajet retour, dès minuit nous avons chanté « joyeux anniversaire » à notre présidente.

Une fois arrivés, nous avons rejoint nos domiciles respectifs en traînant nos valises, un peu bruyantes à cette heure tardive. Tout le monde a apprécié ce voyage et nombreux sont ceux qui attendent déjà le suivant.



TOURNOI DE PÉTANQUE

14

COURS DE DANSE

LOTO

Vie Scolaire, Jeunesse

LORSQUE LA MUSIQUE RÉSONNE À LA GARDERIE ANNE PHILIPPE...

Cette année, pour les vacances de La Toussaint, le thème retenu était :
"Que la musique résonne !"

Quoi de mieux pour se réchauffer pendant cette période que d'ambiancer
les vacances des enfants...

Instruments de musique, chants et danses ont rythmé les vacances pour
tout le monde.

Et Coco est même venu demander l'aide au groupe des pitchouns pour
retrouver sa guitare !...

Bien sûr, ces vacances rythmées ne nous ont pas fait oublier la fête
d'Halloween. Les enfants ont préparé leur déguisement, répété leurs
chants, leurs danses le mardi 31 octobre au matin, pour défilé l'après-
midi dans Houpeville... En musique !



LES ENFANTS DÉCOUVRENT LES RUDIMENTS DE L'AQUARELLE

après l'exposition de peinture à Houpeville du 14 au 22 octobre 2023.

Dans le cadre de l'exposition organisée par l'association Les Peintres Houpevillais, et pour la première fois, les enfants de 3 à 10 ans ont été invités à un atelier de découverte de l'aquarelle le mercredi 18 octobre. Une vingtaine se sont inscrits. La présence d'un accompagnateur responsable de l'enfant était requise. L'association des Peintres Houpevillais et Dominique COINTREL, peintre émérite, a mis à disposition de ces jeunes peintres le matériel nécessaire, à savoir papier à aquarelle, pinceaux, peintures, chiffon etc.

L'objectif était de les initier au jeu de l'eau, des pigments, et du papier. Trois groupes d'âge ont été composés, chacun encadré par des adultes, peintres houpevillais et un peintre exposant Dominique COINTREL. Pour les 3-5 ans les enfants ont été amenés à s'exprimer librement sur le papier, sous forme ludique, avec des pipettes, des tampons, etc... Pour les 6-8 ans, deux dessins leur ont été proposés, tout en laissant

aux enfants toute liberté quant au choix des couleurs. Ils ont découvert l'utilisation de grains de sel pour réaliser des effets. Les 8-10 ans ont pu disposer de plusieurs croquis à aquareller, en utilisant du matériel approprié à la diffusion des pigments, tel qu'un pinceau blush.

Cet atelier s'est clôturé par un goûter offert par l'association des Peintres Houpevillais. Chaque enfant est reparti avec son œuvre du jour sous l'œil ravi de son accompagnateur.



QUAND LE REPAS DE NOËL SE MET À L'HEURE MEXICAINE...



Urbanisme, Environnement & Cadre de vie

RENATURATION DE LA COUR DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE



Une première réunion de travail s'est déroulée le 14 novembre dernier, dans les locaux de l'école élémentaire Gérard Philipe, animée par Caroline BOUVARD du collectif ARCADE et Clara ROUSSEL d'EN ACT ARCHITECTURES, autour du projet de végétalisation des cours des écoles maternelle et élémentaire. C'est dans une ambiance studieuse et détendue

que les directrices et les enseignantes des deux écoles, deux représentantes des parents d'élèves, les ATSEM, des employés de la commune, de l'animateur référent du temps de midi, et d'un conseiller municipal aux affaires scolaires, se sont concertés pour établir un diagnostic précis avant d'effectuer des propositions pour améliorer le cadre de vie de nos élèves... Ce fut au tour des élèves, le lendemain, de plancher sur un sujet qui leur tient à cœur.

Un diagnostic des arbres et arbustes de l'école a été réalisé par l'organisme FREDON Normandie, qui a confirmé leur bon état sanitaire. Le ruissellement des eaux fera l'objet d'une étude en liaison avec la Métropole.

Une première réunion de présentation de l'esquisse par la maîtrise d'œuvre a été proposée aux participants le 14 décembre.



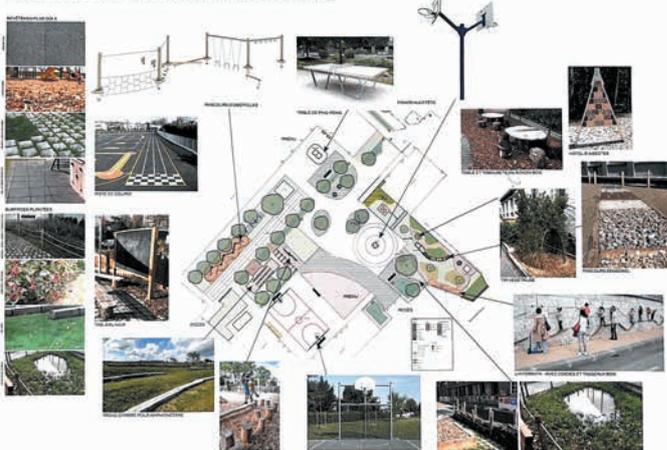
PRÉSENTATION DE L'ESQUISSE



ÉCOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GÉRARD PHILIPPE



NOUVELLE RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX DRONES CIVILS



Nul n'est censé ignorer la loi...

Le Père Noël vous a offert un drone de loisir... Vous a-t-il expliqué vos devoirs avant de l'utiliser ?

Nouvelle réglementation spécifique aux drones civils

Le drone appartient à la

catégorie des aéronefs sans équipage à bord (Unmanned Aircraft Systems- UAS)

Les premiers textes concernant la réglementation relative aux drones datent de 2012, mais ils ont été amendés à de nombreuses reprises. La modification majeure la plus récente date de l'entrée en vigueur de la réglementation européenne, c'était en janvier 2021.

Cette réglementation applicable dans tous les pays de l'Union Européenne est complétée par des textes spécifiques à la France. Elle concerne aussi bien les vols destinés au loisir que les usages professionnels. La période de transition pour l'application de la nouvelle réglementation s'est étendue de 2021 à fin 2023.

La réglementation est devenue applicable au 1^{er} janvier 2024.

Le changement majeur par rapport à la précédente réglementation nationale est la suppression de la distinction télépilote de loisir et télépilote professionnel.

Désormais, **tous les propriétaires de drones, du photographe aérien professionnel à l'étudiant qui se filme dans son jardin, devront respecter les mêmes règles.**

La réglementation en vigueur contribue à un usage sûr et sécurisé de l'espace aérien, qui est souvent sujet à une pollution visuelle et sonore. Des normes strictes ont été établies pour définir les zones de vol autorisées, avec, par exemple, des restrictions pour les zones peuplées ou sensibles, et des exigences quant au respect de la vie privée.

Préalablement à toute activité, un exploitant doit s'enregistrer en tant qu'exploitant européen d'UAS dès lors qu'il prévoit d'exploiter un drone de plus de 250 grammes, ou un drone (non considéré comme un jouet) équipé de capteurs pouvant récolter des données personnelles (par exemple : une caméra, un micro), il doit également enregistrer son appareil.

Celui-ci doit également suivre une formation en ligne pour l'obtention d'une attestation de pilotage.

Pour le pilotage d'un drone inférieur à 250 grammes non équipé d'appareil de prise de vue, il n'est pas obligatoire de suivre cette formation. Toutefois, il est recommandé de passer la "formation catégorie Ouverte A1/A3".

<https://www.ecologie.gouv.fr/alphatango>

Pour en savoir plus n'hésitez pas à vous rendre sur le site :

<https://expertisedrone.com/les-diplomes-pour-voler-en-drone-reglementation-2024>

Voici en résumé les 10 règles à respecter pour l'usage d'un drone de loisir :

1/ Ne pas survoler les personnes et conserver une distance

minimale de sécurité, en restant éloigné de tout rassemblement de personnes.

2/ Respecter les hauteurs maximales de vol, fixées à 120 m. Dans tous les cas, ne pas entreprendre un vol ou interrompre un vol en cours si un aéronef se trouve à proximité.

3/ Ne jamais perdre son drone de vue et ne pas l'utiliser la nuit, même s'il est équipé de dispositifs lumineux.

4/ Ne pas faire pas voler son drone au-dessus de l'espace public en agglomération.

5/ Ne pas utiliser son drone à proximité des aéroports et de tout terrain d'aviation pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM...

6/ Ne pas survoler de sites sensibles.

7/ Respecter le droit à la vie privée en n'enregistrant pas d'images permettant de reconnaître ou identifier des personnes (visages, plaque d'immatriculation...) sans leur autorisation.

8/ Pas de diffusion de prises de vues sans l'accord des personnes concernées et pas d'utilisation commerciale. Attention, toute utilisation de drone dont l'objectif est l'acquisition de prises de vues destinées à une exploitation commerciale ou professionnelle est soumise à des exigences spécifiques et nécessite la détention d'autorisations délivrées par la direction générale de l'Aviation civile.

9/ Vérifier son assurance pour la pratique de cette activité car votre responsabilité peut être engagée en cas de dommages causés aux autres aéronefs, aux personnes et aux biens à la surface. Vérifiez les clauses de votre contrat responsabilité civile.

10/ En cas de doute, retrouvez les règles et consignes détaillées concernant l'usage des drones de loisir, sur le site du Ministère chargé des transports :

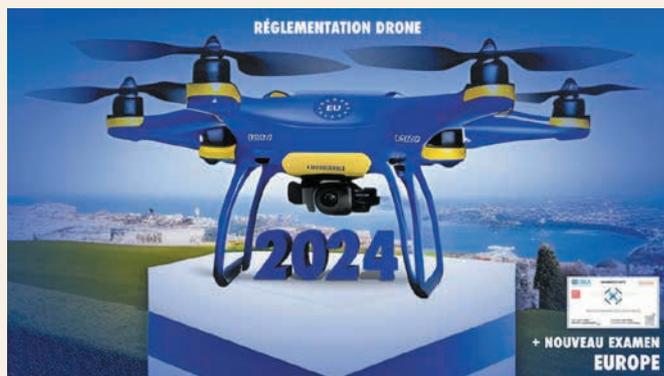
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_categorie_Ouverte.pdf

Enfin pour connaître les zones de survol autorisées :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>

Pour les contrevenants :

Article 6232-4 du code des transports. Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L 6232-13 du code des transports.



DES PLANTATIONS PRÈS DE LA GARDERIE ANNE PHILIPPE

Le 27 octobre, Madame le Maire et quelques enfants, avec l'aide technique des services de la commune, ont planté quelques arbres sur le terrain de jeux, près de la garderie.

CALENDRIER DE COLLECTES 2024

Merci de sortir les déchets la veille au soir et de rentrer les bacs après la collecte.

HOUPPEVILLE

Janvier							Février							Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30	31					29	30					

Mai							Juin							Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30	31					29	30					

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31					29	30	31					29	30					

EMBALLAGES ET PAPIERS

ORDURES MÉNAGÈRES

SAPINS

DÉCHETS VÉGÉTAUX UNIQUEMENT

avant de commencer votre tri, vérifiez les consignes et les dates de collecte sur le site de votre déchetterie

Jours fériés

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/le-ramassage-de-mes-dechets-cest-quand>

Les versions imprimées des guides seront distribuées aux usagers en boîte à lettres dans le courant du mois de janvier ou début février. Ce décalage est dû à la réorganisation des tournées de collecte des déchets végétaux (dont les nouvelles modalités de collecte figurent dans ce guide), qui a impliqué pour nos services une vérification des informations plus longue qu'à l'accoutumée.

L'année 2024 verra la mise en œuvre de l'obligation pour les collectivités de ramassage des déchets alimentaires (dits biodéchets) afin de les séparer des ordures ménagères. La Métropole mettra en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour accompagner le changement des pratiques, notamment des solutions de compostage à domicile ou des points d'apport volontaire dans les zones les plus denses. Nous tenons à rappeler que sur notre territoire 60 kg de déchets alimentaires par habitant sont jetés chaque année, soit 20 % de la poubelle d'ordures ménagères. Des communications spécifiques vous seront adressées.

MÉMO TRI

Pour bien trier et réduire ses déchets, suivez nos **CONSIGNES** et **ASTUCES**

EMBALLAGES
de tous les produits

Bien triés
NON LAVÉS NON IMBRICUÉS

À TRIER

EN VERRE
SEULEMENT

SEULES POTS ET BOUTELLES SANS BouchON NI COUVERCLE

À TRIER

TEXTILES LINES ET CHAUSURES

SECS, PROPRES, MÊME ADMIS EN BAS FOND, CHAUSSURES LÉGERES PAR PAIRE

À TRIER

ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX
SANS DÉCHALLAGE

ÉPILURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES ET FEUILLES, BROYAT

À COMPOSTER CHEZ SOI

DÉCHETTERIE

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATÉLAS, DÉCHETS VÉGÉTAUX, DÉCHETS DE MESS TRAVAUX, DÉCHETS VOLUMINEUX - DÉCHETS DANGEREUX, PNEUS, PILES - APPORTER LES EN DÉCHETTERIES.

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES

DE QUI NE SE RECYCLE PAS ET NE SE COMPOSTE PAS

Éviter les produits jetables / cuisiner les restes, congeler et faire attention aux dates de péremption

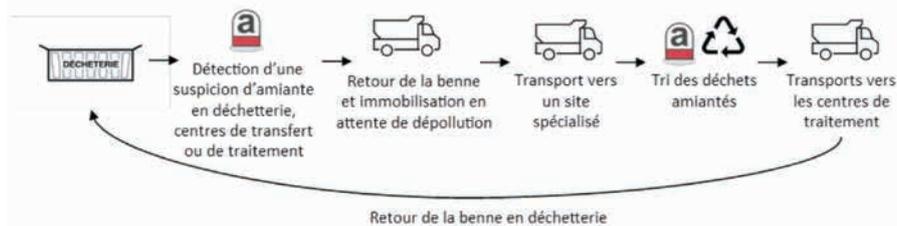
À JETER

TRI DES DÉCHETS – ÉVACUATION DE L'AMIANTE



Suite à la suspicion de présence de déchets d'amiante dans certaines bennes gravats, la collecte des gravats est perturbée en déchetteries depuis plusieurs mois.

L'amiante est un déchet dangereux pour la santé des usagers et des agents. Ces suspicions imposent une prise en charge spécifique des bennes concernées. Elles doivent être isolées puis traitées spécifiquement en faisant appel à un prestataire spécialisé dans la gestion de l'amiante selon les étapes suivantes :



A ce jour, la multiplication des bennes concernées engendre de fortes difficultés logistiques. Le stock de bennes disponibles pour permettre l'accueil des gravats est très limité (une benne par site au lieu de 2 à 3 habituellement). Les transports sont multipliés. Les prestations de tri et prise en charge de ces déchets spécifiques sont complexes et allongent les délais.

Afin d'informer au mieux les habitants et d'éviter qu'ils ne se déplacent en déchetterie inutilement, la Métropole met à jour le plus régulièrement possible une information en ligne.

Pour vous tenir informés, nous vous invitons à la consulter : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/particulier-dechets>. N'hésitez pas à relayer cette page sur vos supports et à communiquer sur le service dédié au dépôt d'amiante auprès des habitants : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/evacuation-de-lamiante>

POINT D'AVANCEMENT BIODÉCHETS

Schéma de gestion pour le tri à la source des biodéchets

Intégré et renforcé par la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire de février 2020 (dite loi AGECE), la généralisation du tri à la source des biodéchets des ménages est prévue en 2024. Les collectivités locales devront proposer aux ménages des solutions pour trier leurs déchets alimentaires afin de les séparer des ordures ménagères.

Les biodéchets sont composés de déchets alimentaires (restes de repas, préparation de cuisine, épluchures de fruits et légumes, produits périmés etc..) et de déchets végétaux (feuilles mortes, tonte de pelouse, fleurs fanées, tailles de haies sous forme de broyat ...).

A la suite d'une étude de faisabilité réalisée en partenariat avec la Région Normandie et l'ADEME, la Métropole Rouen Normandie a délibéré, le 29 juin 2023, le schéma de principe de gestion des biodéchets.

Il prévoit un tri des biodéchets en fonction de la typologie d'habitat :

- Par **compostage** pour les foyers résidant en habitat individuel avec jardin,
- Par **collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) de proximité** pour les foyers résidant en habitat collectif,
- Par **collecte en Point d'Apport Volontaire itinérant** pour l'habitat de centre urbain hyper dense où les possibilités d'implantation de mobiliers s'avèrent difficiles.
- Par une **collecte en Porte à Porte (PAP) en bacs** pour les professionnels et administrations gros producteurs.

Ces dispositifs, à échéance de trois ans, seront généralisés progressivement aux 71 communes de la Métropole. Les **consignes de tri sont différentes selon le dispositif** et seront communiquées spécifiquement aux usagers concernés et rappelées dans les différentes publications et communications.

Tri à la source par compostage



Ce tri est à privilégier car il permet la réduction globale des déchets et un traitement à la parcelle réduisant l'impact environnemental

du service.

Le compostage se matérialisera par le déploiement d'une aide à l'acquisition de composteurs dont les modalités sont en cours d'arbitrage et devraient être délibérées lors du conseil de décembre pour un démarrage envisagé dès 2024.

Un déploiement accru d'information et de sensibilisation (guide d'utilisation d'un composteur, série de tutoriels pratiques pour la gestion des composteurs, organisation de webinaires et formations

en ligne, formations en présentiel, animations sur le compostage, renforcement des réseaux de bonnes pratiques etc..) accompagnera ce dispositif.

Tri à la source par collecte séparée en Point d'Apport Volontaire de proximité



Les points de proximité, constitués de bacs sous abris, seront placés au plus proche de l'habitat collectif en tenant compte des éventuels points de collecte existants.

Un point permettra de desservir 250 habitants. Ils seront déployés par communes sur 3 ans de 2024 à 2026. L'ensemble des implantations et des cas spécifiques (scolaires, administrations, restaurations collectives..) seront discutés et validés au préalable avec chaque commune. Pour permettre le tri, des bioseaux seront distribués aux usagers en habitat collectif via des stands de sensibilisation au démarrage de l'opération. Les habitants pourront y déposer leurs déchets alimentaires et ensuite vider le contenu dans les Points d'Apport Volontaire de proximité. Les dates et créneaux de ces distributions seront affichés dans les halls d'immeubles et indiqués sur le site internet de la Métropole. Un système complémentaire de livraison de bioseaux sera déployé pour les habitants qui n'auront pas pu l'obtenir lors de cette distribution initiale ou pour les nouveaux arrivants. Les bioseaux fournis ne seront pas renouvelés en cas de perte, vol ou de casse. Les points de collecte en place demeureront accessibles aux habitants souhaitant les utiliser et cela même s'ils sont concernés par le compostage. Les points seront collectés à minima une fois par semaine et bénéficieront d'un lavage spécifique régulier.

La Métropole et la Ville de Sotteville-lès-Rouen ont décidé d'expérimenter ce dispositif à partir de janvier 2024 auprès de 2 900 foyers sottevilais répartis sur 6 secteurs. A cette occasion, une enquête spécifique sera réalisée auprès des habitants concernés afin d'analyser leurs perceptions, freins et attentes concernant la gestion de ce flux. Cela permettra de guider la stratégie d'accompagnement et d'adapter le système technique avant sa généralisation.

Collecte séparée en Point d'Apport Volontaire itinérant

La gestion et le principe sont identiques à la gestion déployée pour les Points d'Apport Volontaire de proximité,

mais ici les points seront mobiles et en mode doux (transport zéro émission, vélo...) pour contourner l'impossibilité d'implanter du mobilier urbain complémentaire. Des créneaux de collecte (jours et heures) seront définis et communiqués aux habitants qui pourront venir déposer leurs déchets durant la période concernée.

Illustration de ce type de collecte mobile :



Collecte séparée en Porte à Porte (PAP) pour les professionnels et administrations gros producteurs

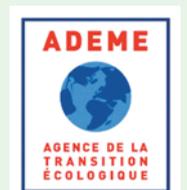


Une collecte à destination des professionnels et administrations, gros producteurs redevables est déployée depuis 2022 sur l'ensemble de la Métropole. Il s'agit d'une collecte en bacs remisés au sein de chaque établissement. Des sacs spécifiques sont fournis mais le nettoyage des contenants est à la charge des structures concernées. Les consignes de tri sont adaptées. Les collectes sont réalisées par des véhicules spécifiques à minima une fois par semaine.



Valorisation des déchets alimentaires

L'ensemble du traitement des déchets alimentaires collectés est confié au SMEDAR. Sur le territoire de la Métropole, c'est 60 kg de déchets alimentaires par habitant qui sont jetés chaque année, soit 20 % de la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets, constitués à plus de 70 % d'eau, étaient jusque-là incinérés. Ils sont destinés à être traités au sein d'une unité de méthanisation (Unité locale de Fresnoy-Foly actuellement), afin d'être transformés en biogaz (production de chaleur et/ou électricité) et en digestat (pour fertiliser les sols).



COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Comme vous le savez, la Métropole Rouen Normandie va engager un effort exceptionnel d'investissement pour moderniser le réseau déchèteries, les adapter à l'émergence de nouvelles filières de tri et préparer dès à présent la mise en œuvre réglementaire de la collecte séparée des biodéchets dès 2024. La Métropole doit faire face par ailleurs, comme toutes les collectivités, à un renchérissement du coût du service, avec une hausse significative des index sur ses marchés de prestation.

L'ensemble de ces sujets ont fait l'objet d'échanges approfondis ce printemps lors des réunions d'élus des 21 février et 30 mars 2023 et aux CTM du 26 mai au 7 juin dernier. Une délibération générale a été récemment adoptée dans leur prolongement par le Conseil métropolitain sur la collecte des biodéchets.

Nos discussions ce printemps ont été essentiellement consacrées aux évolutions envisagées de la collecte des déchets végétaux dans les 50 communes où celle-ci est déployée. Les propositions initiales consistaient en un raccourcissement de la période de collecte (mi-avril à fin octobre au lieu de mi-mars à fin novembre) et de fréquence (tous les 15 jours au lieu d'hebdomadaire). Lorsque celles-ci vous ont été présentées, vous avez été plusieurs à souhaiter reporter ces évolutions de 2023 vers 2024, notamment pour tenir compte des délais d'information nécessaires de la population.



De nouvelles dispositions tenant compte de nos échanges et de vos propositions seront donc applicables à compter de 2024 : démarrage de la collecte au début du mois d'avril (au lieu de la mi-avril dans le projet 2023), clôture fin octobre ; maintien de la fréquence hebdomadaire jusqu'au début juillet, puis collecte tous les 15 jours de juillet à octobre, lorsque les végétaux poussent moins vite qu'au printemps. Les communes concernées par cette modification sont celles concernées par la collecte en porte à porte (liste des communes en annexe).

Le choix de cet ajustement du service s'appuie notamment sur le constat d'une diminution tendancielle de la production de végétaux, probablement liée au réchauffement climatique. Au début des années 2010, un habitant produisait en moyenne 60 kg par an, puis autour de 55 kg à partir de 2015, pour atteindre 50 kg ces dernières années, et même 44 kg en 2022, avec une sévère sécheresse. Les nouvelles modalités de collecte permettront de réduire également la circulation des camions, tout en ajustant le service au plus près des besoins.

Pour accompagner les usagers et faciliter le changement, la Métropole va par ailleurs délibérer en fin d'année, afin de simplifier et massifier l'accès aux aides à l'achat de broyeurs-composteurs.



Actualités d'hiver

UN POISSONNIER À HOUPPEVILLE



Un poissonnier est présent à Houpeville devant la mairie le jeudi de 8h à 12h30, depuis le jeudi 30 novembre dernier. Les produits frais (poissons, coquillages et crustacés) arrivent de Dieppe. Pour toute commande, vous pouvez vous adresser à Stanislas au 06 59 35 83 18.



L'AVEZ-VOUS VU ?

L'avez-vous vu le dernier reportage de la 8ème saison de Vintage Mecanic sur RMC Découverte, qui a mis à l'honneur, le 2 novembre dernier, la remise en état d'un Land-Rover par un Houpevillais ?

Ce véhicule, qui était abandonné dans les champs depuis des années, probablement en raison d'une panne de boîte de vitesse, a été racheté par le producteur de l'émission. Après qu'une description sommaire a été faite par François ALLAIN, le présentateur, c'est le moins disant qui emporte le chantier lors des enchères « inversées ». En chef d'orchestre, François ALLAIN veut ainsi faire découvrir le savoir-faire des garagistes et des artisans qui interviennent pour sublimer les véhicules.

Le tournage se déroule sur plusieurs séances au garage. Le moins que l'on puisse dire est que l'investissement en termes de temps est très exigeant. Ainsi, Laurent remet-il le véhicule en service, après une longue immobilisation.

Mais qui est Laurent ?

Laurent, installé à Houpeville depuis trois ans, arrivait de Paris, après avoir exercé le métier d'avocat, spécialisé dans le droit de l'automobile. Laurent MERCIÉ (avec un é), c'est le garagiste de Houpeville qui fait de la restauration de voitures depuis qu'il a son permis de conduire. Son activité se décompose en deux volets : 80% sont consacrés à la réparation des voitures, que ce soit en mécanique ou en carrosserie ; les 20% restants, sont destinés à la restauration de véhicules anciens ou de collection, notamment de vieilles anglaises.



LA DERNIÈRE DE L'ANNÉE...

Ce dernier mardi de l'année 2023, Monsieur GUILBERT a plié ses tréteaux et ses bâches ; il a empilé les caisses de fruits et de légumes pour la dernière fois. Ce jeune homme, qui avoisine les 76 ans, fidèle au poste pendant quasiment sept ans auprès de la clientèle houpevillaise, a cessé ses fonctions, pour, selon le terme consacré, prendre une retraite bien méritée. Ancien exploitant agricole, pendant 42 ans, Monsieur GUILBERT a fait les marchés. S'il avait cessé de présenter ses produits sur celui de Rouen le jeudi, il avait continué le dimanche à Déville-lès-Rouen et le mardi sur la Place de la Mairie à Houpeville où les habitués venaient s'approvisionner. Que M. GUILBERT soit chaleureusement remercié !

C'est Magali POULAIN qui a repris la suite (toujours le mardi matin) depuis le 9 janvier dernier. Pratiquant ce métier depuis 23 ans, elle s'installe le mercredi à Mont-Saint-Aignan, le samedi à Saint-Pierre de Varengeville et le dimanche à Roumare. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son entreprise...



Tarifs Houpevillais 2023:

Instrument individuel: 192/trim

Eveil: 68/trim

Atelier: 56/trim

Orchestre junior: gratuit

FM (solfège): gratuit

Ecole de musique

Association à rayonnement communal

Activités :

piano, piano jazz

guitare, basse, violon

accordéon, flûte, saxo

batterie, percussions

éveil, musique actuelle, orchestre

2004 - 2024

L'école de musique de Houpeville créée en 2004 est une association sous convention d'objectifs communale. Elle a pour missions l'enseignement spécialisé de la musique, la pratique collective et la diffusion de concerts.

Cinq concerts sont programmés à la salle du Vivier sur 2023-24 : 12 décembre (concert de Noël), 6 avril (concert des ateliers), 25 mai (printemps des musiciens et pianistes), 8 juin (Music'O Vivier), 21 juin (fête de la musique).



Tous les professeurs sont recrutés sous la convention collective de l'ECLAT, obligatoire pour obtenir des subventions des collectivités et pour appliquer la charte de l'enseignement musical.



Trois professeurs sont déchargés pour le bon fonctionnement de l'école et pour alléger l'engagement des bénévoles de l'association : Lucie est chargée de la partie administrative, Sébastien est chargé du projet pédagogique et Dominique s'occupe du projet d'établissement et de la direction de l'école. Un volontaire du service civique vient aider l'équipe des salariés sur 8 mois de l'année.

L'école de musique comptait 142 élèves en septembre 2022 dont 123 Houpevillais. 12 enfants inscrits en éveil, 96 en cours individuels, 37 en FM (solfège), 34 élèves en atelier. Depuis de nombreuses années l'EMH intervient dans les écoles maternelle et élémentaire.

Les enseignements

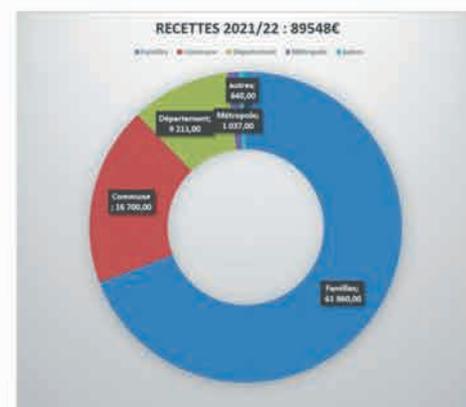
Les activités suivantes sont proposées :

Cours individuels d'instrument : accordéons, piano, flûte traversière, guitares, saxophone, violon, chant, batterie.

Cours collectifs : Eveil, FM (solfège), Atelier musique actuelle, orchestre junior, chorale enfants et juniors.



Budget 2021-2022



Le nombre d'heures rémunérées est de 70h/semaine soit 2.8 équivalent temps plein. La masse salariale représente 90% des dépenses. Les tarifs sans l'aide des collectivités sont calculés par rapport à ce pourcentage.

La commune de Houpeville aide les Houpevillais à hauteur de 120€ par élève depuis 2019. Néanmoins, l'effort des familles représente 70% du budget global. Un rééquilibrage des tarifs est prévu en 2024.



POUR VOTRE INFORMATION



- Le BIM l'Essentiel Houpeville
- Le panneau lumineux situé place de la mairie
- L'appli CentoLive à télécharger sur votre téléphone portable
- Le site internet de la mairie

CENTOLIVE

Les informations du panneau lumineux « CentoLive » sur votre téléphone portable.

Les informations communiquées sur le panneau lumineux, place de la Mairie, sont accessibles à tous et toutes sur le téléphone portable. Pour ce faire, il suffit de télécharger l'appli « CentoLive » et de choisir Houpeville parmi les favoris à l'aide du petit cœur rouge.

Ainsi, chaque Houpevillais.e doté.e d'un smartphone peut avoir accès à ces nouvelles brèves.



DE KLAXIT À BlaBlaCar

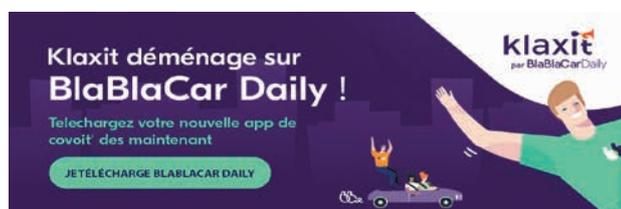


La Métropole Rouen Normandie a confié depuis le 1^{er} octobre 2023 à un nouvel opérateur son service de covoiturage détenu jusqu'alors par Klaxit.

BlaBlaCar Daily prend la suite du dispositif pour les 3 prochaines années et c'est désormais sur cette application que les utilisateurs pourront réaliser leurs prochains covoitages du quotidien.

La migration des comptes utilisateurs et de leurs abonnements vers cette nouvelle application doit se faire dans les meilleurs délais pour continuer de bénéficier des avantages déployés par la Métropole et son opérateur.

- Conducteurs, vos covoitages seront toujours rémunérés, économisez jusqu'à 150€/mois en covoiturant sur BlaBlaCar Daily
- Passagers, vous continuerez de covoiturer gratuitement, la Métropole Rouen Normandie et BlaBlaCar Daily subventionnent vos trajets.



2 935

c'est le nombre d'habitants de notre commune !

PÈRE NOËL

Comme chaque année, le secrétariat du Père Noël a mis en place devant la mairie la boîte aux lettres spéciales. Ce sont 45 petits Houpevillais et Houpevillaises qui ont déposé leur courrier et leurs souhaits. Le Père Noël s'est fait un plaisir de répondre à chacun.

Le Père Noël remercie toutes les personnes qui ont décoré leur maison, cela a permis d'égayer les rues et surtout, cela lui a permis de retrouver plus facilement depuis le ciel la commune pour déposer plus rapidement ses cadeaux.

Bonne année à tous et à toutes. Et à l'année prochaine !

Le Tarot houpevillais et la Mairie
7^{ème} édition

Théâtre

la troupe "les baladins de la Morette" présente :

**UNE SOIRÉE ENTRE AMOUREUX !
ENFIN PRESQUE**

une comédie d'Alexis Bondis

Houpeville

Samedi 17 février 2024

20h30 salle du Vivier adultes: 10€ 10-15ans: 4€
Renseignements : 06 33 33 74 64

Réservation Salle du Vivier
Samedi 10 février de 10h00 à 12h30
et le vendredi 16 février de 17h30 à 19h00

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie@houppeville.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

CARNET

NAISSANCES

10/10/2023 Hannah LAGRARI

DÉCÈS

25/11/2023 M. Maurice MAILLARD

14/12/2023 M. Jean-Pierre RASSET

12/12/2023 M. Matthieu FOLLIOT

29/12/2023 M. Christian GICQUEL

11/01/2024 Mme Magali GRUEL

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju» Tél. : 02.32.19.16.32
Boulangerie Le fournil d'Houppeville Tél. : 02.35.59.15.46
Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
Butterfly (coiffeur) Tél. : 02.35.23.35.77
Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
Phyto Corps (bien-être et beauté) Tél. : 06.12.96.06.81
Garage Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17
Guillaume Raynaud Electricité Tél. : 06.64.86.64.13
Perche pied maçonnerie Tél. : 02.35.59.12.18
Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40
Dompresta, services à la personne Tél. : 06.82.10.22.02
Rénovation générale – chauffage :
Enotherm Tél. : 06.66.28.70.82
A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43
Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux) Tél. : 06.95.12.60.97
Emilie Couture & Créations Tél. : 07.66.44.82.67
Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49
Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61
Dessinateur-architecture "Pro Plans" Tél. : 06.59.94.31.40
Décorateur Stéphane Depestele Tél. : 06.62.01.70.06
Des Pupilles Aux Papilles Tél. : 06.23.19.15.46
Claire Maroquinière artisanale Tél. : 06.89.70.42.97
Les délices d'Adriel - Traiteur Tél. : 06.13.42.88.27

Maisons d'assistantes maternelles :

Ma Ptitte Mam Tél. : 02.32.19.00.99

Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Bureau Postal Tél. : 02.32.80.84.92

(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS

M. Emmanuel RIVALAN, 1^{er} adjoint : Sport - Culture -

Vie associative

Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2^{ème} adjointe : Petite

enfance - Vie scolaire - CMJ

M. Edmond DELTOUR, 3^{ème} adjoint : Travaux - Finances,

Mme Véronique DESCHAMPS, 4^{ème} adjointe : Affaires

sociales - Solidarité - Mission locale

M. Philippe VAUCHEL, 5^{ème} adjoint : Restauration -

Communication et participation citoyenne

Mme Odile LATZ, 6^{ème} adjointe : Urbanisme - Cadre de

vie - Environnement - Développement Durable

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY

Agnès LARGILLET

guillaume.coutey@seinemaritime.fr

agnes.largillet@seinemaritime.fr

Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7

76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL

Suppléante : Christine DECHAMPS

gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur EI AAWAR

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25

Docteur LAISNÉ-PIMONT

Docteur HELIES

Centre commercial Pablo Picasso 09.86.59.92.40

Prise de RDV sur doctolib.fr

DENTISTES

Docteurs ACHARD et FRUITIER

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTES - OSTÉOPATHE

Mme WATTIEZ

M. HEINRICH (Ostéopathe)

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

CABINET THÉRAPEUTIQUE

Mme DESSAUX

5 rue Louis Pergaud 06.26.06.34.49

Mme CARUANA Socio-esthéticienne

Massages bien-être à domicile 06.87.99.66.38

SOPHROLOGUE

M. BAHEUX

2 rue des Écoles 06.33.72.51.88

REFLEXOLOGUE

Mme LEMAIRE

07.45.04.11.81

ORTHOPHONISTES

Mme LANGEOIRE

Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

Mme LANIEL

180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

PHARMACIEN

Mme DESOUBRY

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Police Secours 17

Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85

Centre anti-poison 02.35.88.44.00

Médecin de garde 02.35.58.76.33

CHU de Rouen 02.32.88.89.90

Urgences CHU 02.35.88.82.51

Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119

Sida Info Service 0 800 84 08 00

Drogue Info Service 0 800 23 13 13

Accueil des sans abri 115

Aide aux victimes 116 006

Violences conjugales 3919



L'essentiel
Houppeville